



4^{ÈME}



« CADET »

Challenge



> ÉTAPES 1 / 2
SEMOY

dimanche 22 avril

- ▶ **Matin** : départ 9h30
Contre la montre indiv. de 5km
- ▶ **Après-midi** : départ 15h (13 tours)

> ÉTAPE 3 EN PROLOGUE DES ÉLITES
LE MALESHERBOIS
Malesherbes
samedi 26 mai

- ▶ Support du CHALLENGE RÉGIONAL
départ 11h30 - arrivée 13h40

RÈGLEMENT

du « Tour du Loiret
« Cadet 2018 »



Photo : Bernard Croissant

avec le soutien technique



Loiret

votre Département

www.tourduloiret.com



Mise à jour : le 1 mars 2018

COMITÉ D'ORGANISATION DU TOUR DU LOIRET

E-mail : comite_org_tour_du_loirret@orange.fr

ou

Daniel BOUTEILLE / 06 37 12 34 16

Denis LOPEZ / 06 83 12 05 78

Loic BERCEGEAY / 06 31 91 37 74

Règlement du « Tour du Loiret «Cadet 2018 »

Création : **Comité d'Organisation du Tour du Loiret**

en collaboration avec : le **Vélo Sports Caci** et le **Vélo Club Pithiviers**

SOMMAIRE

- 1) Présentation de l'épreuve
- 2) Organisation de la compétition.
- 3) Classement et récompenses
- 4) Grille de points

Définition du « Tour du Loiret Cadet 2018

Le « **Tour du Loiret Cadet** » est un challenge disputé sur 3 étapes dont le classement sera déterminé par l'addition de points attribués sur chacune des étapes.

Les organisateurs : le Comité d'organisation du Tour du Loiret, le Vélo Sports Caci pour les étapes du 22 avril et le VC Pithiviers pour l'étape du 26 mai.

Dates :

Dimanche 22 avril SEMOY

- > matin CLM individuel
- > après midi en circuit

Samedi 26 mai LE MALESHERBOIS (Malesherbes)

- > Épreuve en boucles et circuit

Cette étape sera également le support d'une manche du challenge régional



Soutien technique





« CADET »

Challenge



Loiret
votre Département



1) Présentation de l'épreuve

- Le « **Tour du Loiret Cadet** » s'adresse aux coureurs de la catégorie cadets.
- Ceux-ci doivent être obligatoirement être licenciés de la Fédération Française de Cyclisme.
- Tous les cadets possesseurs d'une licence FFC (quel que soit le comité) peuvent participer à ce challenge
- Cette licence garantie pour les participants la validité de leur certificat médical de non contre indication à la pratique du sport cycliste en compétition
- Le port du casque à coque rigide conforme à la norme CE1018/1997 attaché est obligatoire sous peine de se voir refuser le départ.
- Le « **Tour du Loiret Cadet** » se disputera en 3 étapes :
 - le 22 avril matin CLM à SEMOY
 - le 22 avril après-midi en circuit à SEMOY et
 - le 26 mai à LE MALESERBOIS (Malesherbes).
- Lors de chaque étape les 10 premiers se verront attribuer des points (voir barème dans l'article 4)
- A l'arrivée de chaque étape le leader se verra récompensé par l'attribution d'un maillot de leader.
- Sera désigné vainqueur le coureur ayant obtenu le plus grand nombre de points sur l'ensemble des 3 étapes

2) Organisation de la compétition « Tour du Loiret Cadet ».

Le Cotl et le Vélo Sports Cacien organiseront les 2 premières étapes à Semoy. Le Cotl et le Vélo Club Pithiviers organiseront la 3^{ème} étape à Malesherbes. Un dépannage neutre sera assuré par le véhicule du comité du Loiret.

ATTENTION : Les horaires peuvent changer à tout moment par rapport à des contraintes d'organisation.

2-1) Le 22 avril à SEMOY

- > matin CLM individuel de 5 km,
1^{er} départ 9h30 devant l'entreprise
BRAUN (110 rue de la Folie, 45400 Semoy).
- > après-midi 13 tours d'un circuit de 4,2 km = 54,6 km
départ 15h00

2-2) Le 26 mai LE MALESHERBOIS (Malesherbes)

- Support d'une manche du Challenge régional
- > 4 boucles de 11,6 km + 6 tours de 4,6 km = 74 km.
départ 11h30 avenue G^{al} De Gaulle à Malesherbes.

Soutien technique



3) Les récompenses et protocole

- Le classement final sera établi par l'addition des points obtenus lors des trois étapes.
- Des points seront distribués au 10 premiers sur chaque étape.
- Il est obligatoire d'avoir participé au 3 étapes pour prétendre figurer au classement général.



- En cas d'ex-æquo, c'est le résultat obtenu lors de la dernière étape qui départagera les concurrents.
- **Le vainqueur de la 1ère étape CLM à Semoy** sera récompensé par :
 - > le maillot distinctif de leader,
 - > une coupe et une gerbe remis sur le podium.
 Le port de la tenue du club est obligatoire lors du protocole.

- **Le vainqueur de la 2ème étape circuit à SEMOY** sera récompensé par : > une coupe et une gerbe,

- **Le leader du classement général** sera récompensé par :
 - > une gerbe, une coupe
 - > le maillot distinctif de leader.

Le titulaire du maillot de leader devra obligatoirement le porter sur la 3ème étape à Malesherbes, sous peine de ne pas se voir attribuer ses lots. En cas d'absence du leader du classement général au départ de la 3ème étape le maillot sera porté par le second. Si absence du second port du maillot de leader par le 3ème du classement général et ainsi de suite si besoin.

- **Les trois premiers de la 3ème étape de Malesherbes** se verront récompensés par :
 - > une gerbe,
 - > le premier (remise du maillot du challenge régional par le Comité régional) le tout sur le podium protocolaire après l'arrivée.

- **Le vainqueur du classement général** se verra récompensé par :
 - > un maillot distinctif
 - > une coupe et une gerbe

remis sur le podium protocolaire en prélude du protocole de la course élite.

- Les 10 premiers du « **Tour du Loiret Cadet** » se verront également récompensés au podium en prélude du protocole de la course élite.

- Le classement des 3 étapes ainsi que le classement général du « **Tour du Loiret Cadet** » paraîtront sur le site du Comité d'Organisation du Tour du Loiret : www.tourduloiret.com

Attention : Les concurrents non présents à la cérémonie protocolaire du « **Tour du Loiret Cadet** » à l'issue de la dernière manche ne pourront pas prétendre à recevoir leurs récompenses et n'apparaîtront pas dans le classement final.

Soutien technique



4) Grille des points :

Classement	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Points	15	12	10	8	7	6	5	4	3	2